

Projet éolien de Neuvillalais – Mise en place de végétation depuis votre habitation



Madame, Monsieur,

Le parc éolien de Neuvillalais, récemment mis en service, prévoit dans son arrêté d'autorisation des mesures environnementales en faveur de l'intégration paysagère. À ce titre, **nous proposons aux riverains ayant des vues sur une ou plusieurs des éoliennes depuis chez eux la possibilité d'ajouter de la végétation dans leur jardin** (uniquement sur la partie privée). Cette mesure est entièrement prise en charge financièrement par ENGIE Green.

Cette démarche a pour objectif de réduire l'impact paysager du parc éolien. A ce titre, seules les demandes concernant des habitations avec des vues directes sur les éoliennes seront étudiées, et leur acceptation sera soumise à faisabilité technique. Chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Les modalités pratiques permettant de formuler une éventuelle demande se trouvent au verso de ce courrier.



Photo JM. BISSON, Eole Constructing

Pour formuler votre demande :

Merci d'envoyer un mail **avant le vendredi 24 octobre 2025** à l'adresse suivante rodrigue.pillas@engie.com en précisant les éléments suivants¹ :

- Votre nom/prénom
- Votre adresse
- Vos coordonnées (mail, téléphone)
- Une courte description de l'emplacement que vous jugez pertinent pour la mise en place de végétation (éventuellement avec schéma à l'appui)

Vous serez alors recontacté pour vous informer des suites données à votre demande. Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer un mail, vous pouvez également joindre le chef de projet par téléphone ou par courrier (coordonnées en bas de page).

Pourquoi me propose t'on cette démarche ? :

Cette démarche est proposée à l'ensemble des habitants de Neuvillalais et Mézières-sous-Lavardin. Cependant, seules seront retenues les demandes permettant de réduire un impact paysager avéré des éoliennes sur votre habitation.

Et concernant l'entretien de la végétation?

Si votre demande est acceptée, ENGIE Green financera la mise en place de la végétation. L'entretien de celle-ci sera cependant entièrement à votre charge.

Pour toute question/précision, vous pouvez joindre le chef de projet :

Rodrigue PILLAS DEVYNCK
Chef de projets multi-EnR
06.58.46.33.57
rodrigue.pillas@engie.com

ENGIE Green
11 rue Arthur III
TSA 11450
44262 Nantes CEDEX 2

¹En envoyant vos coordonnées, vous nous reconnaissez le droit de conserver ces données (nom, prénom, adresses postales et mail, téléphone) pour une utilisation qui sera limitée à la mise en place de ladite mesure paysagère. Ces données ne seront accessibles qu'à nos services en interne et ne feront l'objet d'aucune autre utilisation ni d'aucune commercialisation auprès d'entreprises tierces. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire à la réalisation de cette démarche et seront détruites dans un délai de 1 mois après la mise en place de complète de la mesure. A tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données en nous écrivant à l'adresse dpm.egn@engie.com ou par courrier à notre siège social : ENGIE Green, 1 place Samuel Champlain, 92400 COURBEVOIE